

# Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

### 2114 - Actions décentralisées

# Soutien aux projets de coopération des collèges avec des régions partenaires du Bas-Rhin

## Rapport n° CP/2012/876

### **Service gestionnaire:**

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

#### Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution d'une subvention en faveur du projet d'échanges scolaires 2012 entre le collège de Geispolsheim et le Gimnazjum de Wodzislaw Slaski en Silésie (Pologne).

Dans le cadre du dispositif de soutien aux projets de coopération des collèges avec des régions partenaires du Bas-Rhin, mis en place par la délibération de l'Assemblée plénière du 26 octobre 2009, le Collège Jean de La Fontaine de Geispolsheim sollicite une subvention pour le second volet des échanges scolaires 2012 avec le Gimnazjum n°2 de Wodzislaw Slaski, situé dans notre région partenaire de Silésie, en Pologne.

Conformément aux critères d'intervention et par délibération de la CP du 2 juillet 2012, le Collège de Geispolsheim a déjà bénéficié d'une aide financière du Département pour l'accueil dans le Bas-Rhin de 16 élèves polonais du 12 au 18 mai 2012 (6 nuitées), pour un montant de 768 euros (soit 16 élèves x 8 € x 6 nuitées).

Par la présente, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le versement d'une subvention de 510 euros (soit 17 élèves  $x \in x \in x \in x$  6 nuitées) pour le déplacement de 17 élèves du Collège de Geispolsheim à Wodzislaw Slaski, du 28 septembre au 6 octobre 2012.

Cette subvention a fait l'objet d'une information lors de la réunion de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée (CCTD) du 11 juin 2012.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24552	65-65738-041	9 350,00 €	2 082,00 €	510,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer conformément au tableau annexé, une

subvention à hauteur de 510 € au Collège Jean de La Fontaine de Geispolsheim pour le séjour de 17 jeunes français, du 28 septembre au 6 octobre 2012, en Silésie, dans le cadre des échanges scolaires avec le Gimnazjum Nr2 de Wodzislaw Slaski.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL